



Comment résilier un crédit renouvelable sans jamais avoir signé de contrat ?

Par **Alicza**, le **14/04/2022** à **16:48**

Bonjour,

J'ai reçu de la banque populaire une carte FACELIA et une réserve de 1000€ apparaît désormais sur mon compte en banque, sans que je n'en fasse jamais la demande.

J'ai demandé à plusieurs reprises à mon conseiller de changer cette carte pour une carte visa classique mais il n'a jamais souhaité le faire.

J'ai reçu un contrat pour ce crédit renouvelable à renvoyer signé et je ne l'ai jamais renvoyé signé à la banque. Je lui ai dit que je ne souhaitais pas contracter ce service et ma demande a encore été refusée.

Dois-je envoyer un recommandé pour demander la résiliation de ce crédit renouvelable que je n'ai jamais contractualisé, et la fourniture d'une nouvelle carte bancaire classique sans frais ?

Est-ce que quelqu'un a déjà été dans cette situation et a pu faire remplacer rapidement sa carte ?

Merci d'avance pour tout renseignement

Par **Visiteur**, le **15/04/2022** à **10:13**

Bonjour

Je vous invite à vous adresser à plusisuers destinataires à la fopis, en général, cela fait bouger.

1. La Direction Régionale de votre agence.
2. Le service réclamation de la Direction des relations clients.
3. Sans réponse après un certain délai, le médiateur de la banque.